

Contribution du Medef Puy-de-Dôme à la concertation sur le Projet InspiRe

Le 31 mars 2021, le Medef Puy-de-Dôme et la CPME Puy-de-Dôme ont organisé une concertation avec les représentants du SMTC sur le projet InspiRe.

Au cours de cet échange, nos entreprises adhérentes ont exprimé leurs besoins, leurs attentes et leurs craintes à venir. Le Medef Puy-de-Dôme tient à retranscrire les propos de nos chef(fe)s d'entreprise, mais également à rappeler notre souhait d'être **au cœur des échanges dans l'avancement de ce projet**.

En préambule, le Medef Puy-de-Dôme souligne son **soutien dans la transition sociale et écologique du projet InspiRe**. En effet, préserver l'environnement et la santé de nos habitants sont une priorité pour tous. De surcroît, nous sommes convaincus que ce projet de transport agit en faveur de la mobilité de nos salarié(e)s.

En revanche, le Medef Puy-de-Dôme attire votre attention sur le fait que les mesures doivent être décidées au plus près des acteurs économiques de notre territoire et en phase avec les besoins des dirigeant(e)s. Ce projet doit préserver notre système économique.

Dès lors, les entreprises que nous représentons sont intéressées, partagent l'utilité évidente de ce projet, mais souhaitent que la SMTC et la métropole de Clermont prennent en compte un certain nombre de points de vigilance :

- La zone à trafic limité doit être traitée avec **une écoute attentive des contraintes de nos entrepreneur(se)rs**. Il faut la rendre accessible un certain nombre de professions afin de leur permettre d'accéder à leurs clients de manière simple.
Le Medef du Puy-de-Dôme souhaite être un acteur privilégié dans les débats au moment où sera étudié cette zone à trafic limité, afin de porter la parole de nos entreprises.
- Le Medef Puy-de-Dôme souhaite que les salarié(e)s / chef(fe)s d'entreprise qui n'ont pas d'autres choix que de se rendre sur leur lieu de travail avec leur véhicule personnel ne soient **pas impactés par des embouteillages et des difficultés de stationnement**.
 - Les stationnements supprimés, notamment boulevard Berthelot devront être transférés par la création de parkings. Nous souhaitons que le coût de stationnement reste modéré.
 - Que les contraintes de circulations des professionnels soient prises en considération. Les livreurs, les déménageurs, les commerciaux, les artisans doivent pouvoir stationner facilement et rapidement pour la durée de leur mission.
- Le Medef Puy-de-Dôme défend les sujets de diversité et d'accompagnement à la mobilité des personnes en situation de handicap. Ce projet doit être accessible à tous. Nous pouvons également être dans **l'accompagnement de ce projet avec la présence de nos entreprises adhérentes spécialisées dans le handicap**.

En conclusion, le Medef Puy-de-Dôme vit avec son temps, et est convaincu que nous devons nous adapter et préserver notre environnement. Toutefois, nous souhaitons que **nos Chef(fe)s d'entreprises soient partie prenante du projet InspiRe**, permettant de ne pas subir les décisions mais **d'être au cœur des réflexions et des débats** afin de préserver leur activité, et ainsi le tissu économique de notre territoire. Ainsi, le Medef Puy-de-Dôme reste mobilisé pour défendre les intérêts de nos entreprises et souhaite être associé dans la continuité des travaux engagés dans le projet InspiRe.